



Diagnostic préimplantatoire (DPI)

AGILE.CH regrette le oui au DPI

En acceptant la modification de la Constitution fédérale, le peuple suisse s'est prononcé aujourd'hui en faveur du diagnostic préimplantatoire. Les citoyens permettent à la LPMA adaptée d'entrer en vigueur – autorisant ainsi le DPI. AGILE.CH regrette cette décision éthiquement hasardeuse mais se réjouit du débat provoqué.

Un débat nécessaire

Depuis plusieurs mois, AGILE.CH plaide pour qu'un large débat soit mené à propos de la société dans laquelle nous voulons vivre – un débat éthique plutôt que médicoteknique. AGILE.CH se réjouit d'avoir donné l'impulsion à cette réflexion nécessaire.

Vers un référendum

De nombreuses voix ont dit oui au principe du DPI mais restent farouchement critiques à l'égard de la loi sur la procréation médicalement assistée (LPMA). Il est donc hautement probable qu'un référendum sera lancé, auquel AGILE.CH s'associera le cas échéant.

AGILE.CH Les organisations de personnes avec handicap s'engage depuis 1951 pour l'égalité, l'inclusion et la sécurité matérielle des personnes handicapées. La faîtière défend les intérêts de ses 42 organisations membres en œuvrant pour l'élaboration d'une politique nationale du handicap. Ces organisations sont dirigées par les personnes concernées et représentent tous les groupes de handicap ainsi que les proches.

Contact : Magali Corpataux, secrétaire romande
AGILE.CH Les organisations de personnes avec handicap
Effingerstrasse 55, 3008 Berne,
Tél. : 031 390 39 39 Tél. mobile : 079 698 28 44
magali.corpataux@agile.ch